

Mémoire présenté à la Commission des relations avec les citoyens
de l'Assemblée nationale sur le document intitulé

«CONSULTATION PUBLIQUE 2023

La planification de l'immigration
au Québec pour la période 2024-2027 »

11 août 2023

INTRODUCTION

Le Centre multiethnique de Québec (CMQ) est un organisme œuvrant depuis près de 65 ans auprès des nouveaux arrivants dans la ville de Québec. Les services dispensés d'accueil, d'accompagnement, d'aide à l'établissement et de soutien à l'intégration concernent également, les personnes issues de l'immigration temporaire.

Le CMQ a étudié avec intérêt le cahier de consultation intitulé « La planification de l'immigration au Québec pour la période 2024-2027 ». Ses propos s'inscrivent dans une perspective dictée par sa mission et éclairée par son expertise.

Historiquement, l'immigration au Québec est intrinsèquement liée à une tradition humanitaire qui fait écho aux valeurs sociales de la population québécoise. Pour contrer le vieillissement de la population, maintenir le poids du français et répondre au marché de l'emploi, le CMQ a soutenu les politiques d'attraction d'immigrants dans la province et notamment dans la capitale nationale. Cependant, il a toujours milité pour le respect d'un certain équilibre entre les catégories humanitaire, familiale et économique ainsi que pour le maintien des engagements internatio-

naux du Canada et du Québec envers les personnes réfugiées et le regroupement familial. Compte tenu de la bonne santé économique de la région de Québec et de ses besoins en main-d'œuvre, le CMQ considère que la Ville a la capacité de bien accueillir et intégrer des personnes immigrantes de toutes catégories en préservant les ressources et les compétences au sein de la capitale nationale.

Ce mémoire se concentre essentiellement sur les thèmes liés au champ d'expertise et à l'expérience du CMQ qui œuvre dans l'accueil et l'installation des réfugiés pris en charge par l'État, l'accompagnement des travailleurs issus de l'immigration économique et le soutien aux demandeurs d'asile. On désire réfléchir sur le positionnement de tous les acteurs pour améliorer la recherche des talents et réussir l'intégration tout en considérant l'inclusion de la diversité.

PRÉSENTATION

DU CENTRE MULTIETHNIQUE DE QUÉBEC

Depuis près de soixante-cinq ans, le CMQ, autrefois la Fraternité canadienne de Québec puis la Fraternité multiculturelle de Québec, intervient auprès des personnes réfugiées et immigrantes qui s'établissent dans la région de la capitale nationale. À l'origine, le fonctionnement de la Fraternité canadienne reposait uniquement sur le dévouement des bénévoles. Les activités organisées comportaient deux dimensions : une dimension culturelle destinée à amener les personnes réfugiées et immigrantes ainsi que les Québécois à partager leurs richesses culturelles et une dimension de soutien à l'installation et à l'intégration des personnes nouvellement arrivées à Québec, par un accompagnement personnalisé.

Aujourd'hui, l'organisme a une mission intégrée en collaboration auprès des habitations du centre multiethnique de Québec. Le Centre multiethnique de Québec et les Habitations du Centre multiethnique de Québec ont pour mission d'accueillir les immigrants de toutes les catégories afin de faciliter leur établissement, d'offrir un milieu de vie par l'hébergement transitoire, de soutenir leur adaptation par une intégration globale et de favoriser leur apport à la société d'accueil.

Cette mission s'accomplit par le biais d'interventions individuelles et en groupe, et par la participation active à différents comités. Le dynamisme du CMQ se reflète par les nombreux services qui ont vu le jour, au fil des années, notamment :

- l'intervention intensive assurée par une équipe en intervention sociale et un plan d'action individualisé pour les réfugiés ;
- la session Premières démarches d'installation (PDI) pour l'immigration économique permanente et temporaire ;
- le réseau des agents en milieu interculturel (RAMI) et l'intervention de proximité ;

- un volet hébergement « Les Habitations du Centre multiethnique de Québec » ;
- la clinique de santé des réfugiés ;
- le jumelage interculturel ;
- une banque d'interprètes communautaires.

Il est important de noter que le CMQ a le mandat exclusif du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Inclusion (MIFI) d'accueillir, dans la région de Québec, les réfugiés pris en charge par l'État (RPCE).

Le CMQ est maintenant un organisme incontournable au regard de l'accueil, de l'installation et de l'intégration des nouveaux arrivants dans la ville de Québec. Son action, reconnue par le milieu, s'est adaptée aux nouveaux mandats qu'on lui a confiés notamment grâce à la consolidation et au développement de partenariats multiples et à l'effort d'actualisation des services aux besoins de plus en plus diversifiés de la clientèle. De plus, le CMQ bénéficie de l'engagement de près de 100 bénévoles provenant de toutes les catégories de la population et travaillant au sein de toutes ses sphères d'activités, confirmant ainsi l'organisme comme une ressource enracinée dans sa communauté. Par ailleurs, les services professionnels, à l'image des valeurs transmises par l'organisme, sont dispensés par une équipe multiculturelle composée de soixante-dix employés, provenant de disciplines multiples, dédiés à la mission et aux services offerts aux personnes immigrantes.

En 2022-2023, l'organisme a accueilli 2 000 nouvelles personnes. Il a effectué près de 25 000 interventions auprès d'immigrants d'une soixantaine de nationalités.

PLANIFICATION DES NIVEAUX D'IMMIGRATION AU QUÉBEC

La planification actuelle de l'immigration est axée sur la recherche de main-d'œuvre pour contrer le vieillissement accéléré, maintenir le poids des francophones et prévenir la décroissance du Québec au sein du Canada. Le CMQ a toujours soutenu une augmentation des niveaux d'immigration; il faut mentionner que toute personne immigrante, quelle que soit sa catégorie - travailleur qualifié, réfugié ou travailleur temporaire - désire travailler dans sa société d'accueil. À la lecture de la planification 2023-2027, nous comprenons les enjeux des deux paliers de gouvernements, comme organisme d'accueil et d'installation nous désirons assurer une intégration dans une trajectoire coordonnée et en complémentarité des partenaires de proximité pour réussir l'intégration et l'inclusion des personnes immigrantes.

Le CMQ reconnaît l'importance de l'amélioration apportée aux mesures de francisation et salue les projets pilotes et les ajouts en intervention de proximité, par exemple en lien avec la protection de la jeunesse. Cependant, les organismes communautaires assument plusieurs actions sur le terrain pour soutenir la continuité de services à la clientèle lors de situation complexe. Le but est d'éviter un glissement des personnes immigrantes vers un statut précaire.

Les améliorations nommées comme le PASI sont essentielles pour les organismes communautaires. Il faut soutenir financièrement pour assurer un service de qualité. Le financement doit être en concordance avec l'engagement du ministère.

Nous constatons que le gouvernement reconnaît son engagement humanitaire par l'accueil de per-

sonnes réfugiées et d'exprimer sa solidarité internationale¹ », mais les cibles sont en baisse depuis 2017. Pourquoi ne pas augmenter ce nombre et, dans une vision long terme, construire sur le potentiel économique de ces personnes ?

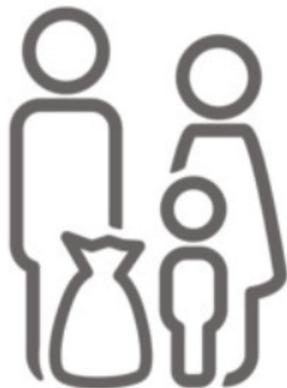
Poursuivre les orientations en lien avec les étudiants étrangers et ainsi faire valoir leur expérience, c'est une solution adéquate. Ils sont formés au Québec, en français, sont intégrés, connaissent les valeurs québécoises cela est une belle façon de reconnaître leur apport à notre société.

Le CMQ se questionne sur la recherche des talents à tout prix à travers l'immigration économique, c'est pertinent mais les enjeux se font ressentir sur le terrain. Le talent d'une personne ne se définit pas seulement par sa compétence au travail puisque nous sommes en pénurie de main d'œuvre. Les talents d'une personne c'est aussi l'acceptation de son intégrité globale donc d'assurer une intégration totale de cette personne dans notre société.

Depuis la pandémie, les besoins sociaux sont en croissance chez les personnes immigrantes comme le glissement vers l'itinérance, la détresse psychologique suite aux différentes difficultés d'adaptation. Nous devons réfléchir aux actions concertées pour mieux soutenir la démarche d'intégration et d'inclusion.

Toutes les personnes immigrantes ont un projet de vie qui se construit bien avant l'arrivée au Québec. Les responsabilités des différentes parties doivent bien s'arrimer afin que le projet d'immigration se concrétise dans un temps raisonnable. Les parte-

¹ Document de consultation p. 10



naires qui œuvrent à l'immigration doivent accepter leurs responsabilités et leurs engagements envers les personnes immigrantes.

La planification de l'immigration au Québec 2024-2027 propose neuf (12) orientations concernant l'immigration économique pour répondre aux besoins en main-d'œuvre des employeurs de la Province, et améliorer la francisation au Québec. L'immigration au Québec devrait respecter un certain équilibre dans les catégories humanitaire, familiale et économique. Cet enjeu de société doit être également considéré comme un axe de développement social et non pas seulement économique; il est donc important de fixer des cibles équitables de réfugiés pour honorer nos engagements internationaux.

Ainsi, tous les acteurs concernés doivent prendre leurs responsabilités quant à l'intégration socio-économique des personnes immigrantes. Les immi-

grants doivent répondre aux exigences du gouvernement, mais ce dernier a des responsabilités envers les immigrants et envers la société d'accueil. Le gouvernement doit être un acteur central pour favoriser l'intégration socioéconomique des personnes immigrantes et sensibiliser les milieux d'accueil pour contrer les préjugés et diminuer la discrimination.

Le CMQ soutient une vision de l'intégration basée sur une perspective égalitaire et équitable, offrant toutes les chances aux personnes immigrantes de toutes catégories de réussir leur adaptation et leur enracinement au sein de la société québécoise. Ce mémoire présente les éléments soutenant la responsabilité du Québec à poursuivre l'immigration humanitaire, la reconnaissance d'un soutien concerté afin d'améliorer les relations citoyennes et la mise en valeur des services leur permettant de s'intégrer et de s'enraciner dans la société.

L'ENGAGEMENT HUMANITAIRE DU QUÉBEC

Le CMQ, à l'instar des organismes d'accueil des 14 régions de destination des réfugiés pris en charge par l'État, demande au ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Inclusion (MIFI) de revoir sa position quant à l'imposition de la baisse annuelle du niveau d'immigration dans cette catégorie humanitaire. En effet, si le nombre accueilli par le Québec est déjà faible par rapport aux besoins grandissant des populations fragilisées nécessitant une protection à travers le monde, son engagement humanitaire et son exemple de soutien dans le processus de réinstallation lui valent une réputation internationale quant à son modèle d'accueil de ses populations vulnérables.

Ainsi, le Québec a une longue tradition d'accueil des réfugiés, ce qui a permis aux organisations mandatées par les gouvernements, d'abord fédéral, puis provincial depuis l'accord Canada-Québec, de développer une vaste expertise dans l'accueil et l'installation de ces populations. La mobilisation des acteurs autour des défis accompagnant l'intégration des réfugiés a permis de mettre en œuvre des initiatives et de développer des pratiques innovantes pouvant servir de modèle de soutien à l'intégration pour l'ensemble des populations immigrantes sur le territoire du Québec. Par exemple, l'ajout d'intervenant en soutien à la protection de la jeunesse (ICI) contribue à améliorer les compétences parentales et un soutien intensif à la famille lors de situation complexe. La nécessité de faire des alliances interministérielles assurent un soutien en continuité entre des partenaires. Cette expertise a été développée par une complémentarité des services. Il en est de même pour les cliniques de santé des réfugiés mises sur pied à partir de la réflexion et des travaux conçus en aval de l'accueil des RPCE.

La consolidation des services lors de la pandémie a permis au CMQ et à la clinique de réfugiés de planifier un travail en soutien pour la clientèle immigrante en lien avec la vaccination. Les nouvelles façons de faire amènent des nouvelles pratiques.

Les nouvelles pratiques collectives en ajout à l'accueil récurrent d'une masse critique des personnes réfugiées, ont su mettre en relief les champs d'expertise de l'ensemble des partenaires appelé à contribuer aux opérations. Ces actions concertées ont permis un continuum des services et contribuent à favoriser sa transversalité. À ce jour, l'élaboration des plans d'action issus de cette coopération fixe les collaborations futures.

Les différents conflits armés soit en Ukraine, en République Démocratique du Congo et ailleurs se poursuivent. Les camps de réfugiés augmentent. Le Québec a un rôle à jouer comme partenaire avec les provinces canadiennes dans l'accueil des RPCE.

Recommandation 1

POUR SUIVRE L'ENGAGEMENT HUMANITAIRE DU QUÉBEC PAR L'ACCUEIL DE PERSONNES RÉFUGIÉES ET D'AUTRES PERSONNES AYANT BESOIN D'UNE PROTECTION INTERNATIONALE EN AUGMENTANT PROGRESSIVEMENT, À L'INSTAR DES AUTRES CATÉGORIES D'IMMIGRATION, LES CIBLES POUR LES PROCHAINES ANNÉES.

Il est nécessaire de maintenir une masse critique de RPCE proportionnelle aux régions permettant l'adaptation des services et le développement d'une expertise durable.

SENSIBILISATION, SOUTIEN ET ACCOMPAGNEMENT POUR RÉUSSIR L'INTÉGRATION DURABLE DES PERSONNES IMMIGRANTES

L'intégration des personnes immigrantes dans la société québécoise ne doit pas reposer uniquement sur l'une ou l'autre des deux parties mais devrait être un mouvement bidirectionnel où chacune avance dans la direction de l'autre pour se retrouver à mi-chemin.

Bien sûr, les immigrants doivent connaître et adhérer aux valeurs québécoises. Les organismes d'accueil informent les personnes. Cependant, l'intégration socioprofessionnelle passe également par la sensibilisation et la préparation des milieux d'accueil.

Actuellement, le CMQ constate certaines situations qui rend difficile l'intégration des personnes immigrantes. Le CMQ note l'absence d'orientation portant sur la lutte contre l'intolérance, la discrimination et le racisme et pourtant, un des grands défis à l'heure actuelle, est de convaincre la population du bien-fondé et de l'apport de l'immigration, au-delà d'être une réponse au besoin en main-d'œuvre des entreprises. Il est nécessaire de sensibiliser les milieux et d'en faire des communautés accueillantes, notamment en région. Il faut également s'assurer d'avoir les infrastructures pour attirer et retenir les personnes immigrantes en région : logements, transports, garderies, écoles, santé et services sociaux, etc.

Nous constatons qu'il y a peu de mesures de ce consensus social et que lorsque la question est abordée, les personnes qui s'expriment s'appuient surtout sur des perceptions ou généralisent des expériences. Le lien évident qui unit l'acceptation au sein de la société d'accueil et l'intégration en emploi est peu documenté et seules les personnes ayant vécu une expérience positive ou négative peuvent en témoigner.

L'importance d'avoir un milieu de vie qui a une vision sur l'inclusion de la diversité serait intéressant à mettre en place. Ainsi, nous pourrions collaborer avec la communauté, les employeurs et les partenaires pour assurer des échanges entre tous les citoyens. Il faut évaluer des pistes de solutions pour aider les partenaires dans la réalisation des actions concrètes.

Recommandations 2

PERMETTRE LA MISE EN PLACE D'UN MILIEU ACCUEILLANT POUR DES RENCONTRES INTERCULTURELLES AFIN DE CONSTRUIRE DES LIENS ENTRE TOUS LES CITOYENS. BRISER LES PRÉJUGÉS ET BÂTIR SUR LE VIVRE ENSEMBLE.

RÉGIONALISATION DES PERSONNES IMMIGRANTES

La situation économique actuelle amène un lot de problématique récurrent depuis la pandémie. Le logement abordable a toujours été un défi. Actuellement, la situation est difficile à cause du manque de logement et de l'augmentation des prix des logements. L'accès au service de garde et à la santé demeure aussi des enjeux pour certaines catégories d'immigration.

Il faut poursuivre la réflexion pour des alliances entre tous les partenaires pour nommer les difficultés d'intégration et de collaborer aux solutions complémentaires.

Le MIFI doit assurer une collaboration entre les différents ministères pour créer des ponts et ainsi contribuer ensemble à la mise en place de solution.

La régionalisation des personnes immigrantes est une avenue enviable et viable si l'arrimage est struc-

turé et concerté auprès des partenaires de la communauté.

Ainsi, la mise sur pied de comité structurant assure la continuité du service en alliance avec le rôle des partenaires tout en respectant l'expertise de tous. Ce travail de collaboration est la force d'unir nos pratiques afin d'avoir un impact positif sur l'intégration des personnes immigrantes malgré les défis.

Recommandation 3

TRAVAILLER EN CONCERTATION POUR ASSURER UNE RÉGIONALISATION STRUCTURÉE, PLANIFIÉE ET AU PROFIT D'UNE INTÉGRATION RÉUSSIE.



LE STATUT PRÉCAIRE

Les dernières années, le CMQ a été interpellé sur des situations complexes pour différentes personnes immigrantes. Chaque personne vivant une situation particulière doit être soutenue afin d'assurer ses droits mais surtout de l'accompagner vers une décision éclairée. Le stress causé par les inquiétudes liées à la situation souvent précaire entraîne des vulnérabilités chez la personne.

Les personnes demandeurs d'asile et des personnes immigrantes avec permis temporaire fermé sont souvent les victimes des abus silencieux. Les organismes communautaires sont au première loge des situations insensées.

Pour éviter le glissement vers le statut précaire, il serait pertinent de proposer des solutions. Nous devons réfléchir à un soutien pour des situations hors norme. Ainsi, nous pouvons assurer la continuité de l'intégration de la personne immigrante malgré la situation particulière et ainsi, poursuivre son projet de de vie. Parfois, il faut innover pour mieux répondre aux besoins.

Les effets des vulnérabilités sur la personne immigrante sont néfastes sur son intégration et la personne se sent en marge de la société d'accueil.

Le projet de vie s'écroule et le sentiment d'échec est constant. Le statut précaire des personnes comme les demandeurs d'asile, met à risque leur intégration et ainsi indirectement nous contribuons à l'abus. Les organismes ont des ressources limitées. Il faut pro-



poser des solutions innovantes pour poursuivre l'amélioration des services d'intégration.

Nous comprenons que le permis temporaire fermé est en augmentation chez les employeurs et dans les augmentations des cibles. Cependant, il faut avoir la lecture des difficultés sur le terrain de ce permis temporaire. Est-ce possible d'offrir un permis ouvert plus rapidement?

Recommandations 4

INSTAURER UNE TRAJECTOIRE DIRECTE ET DÉCISIONNELLE POUR LES SITUATIONS DE STATUT PRÉCAIRE. ÉVITER L'ITINÉRANCE ET ÉVITER LES ABUS.

LES RECOMMANDATIONS DU CMQ

Recommandation 1

Poursuivre l'engagement humanitaire du Québec par l'accueil de personnes réfugiées et d'autres personnes ayant besoin d'une protection internationale en augmentant progressivement, à l'instar des autres catégories d'immigration, les cibles pour les prochaines années.

Recommandation 2

Permettre la mise en place d'un milieu accueillant pour des rencontres interculturelles afin de construire des liens entre tous les citoyens. Briser les préjugés et bâtir sur le vivre ensemble.

Recommandation 3

Travailler en concertation pour assurer une régionalisation structurée, planifiée et au profit d'une intégration réussie.

Recommandation 4

Instaurer une trajectoire directe et décisionnelle pour les situations de statut précaire. Éviter l'itinérance et éviter les abus.

Recommandation 5

Reconnaître les besoins des organismes communautaires en octroyant une augmentation des financements et soutenir les initiatives régionales.



200, rue Dorchester,
Québec (QC) G1K 5Z1
Tél. : 418-687-9771